



Mentions légales

Le présent site est la propriété du cabinet P. R Conseils, Sarl au capital de 7.500 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro Pontoise B 448 916 429 dont le siège social est situé 1, rue des Noyers 95650 Courcelles sur Viosne et les bureaux au **103, rue de la Boétie Paris 8^{ème}**.

Assurance et Garantie Financière RCP n° 112.786.342

Adhérent n° 225 627

MMA Covea Risk 19-21 Allée de l'Europe 92110 Clichy

Adhérent à la Chambre des Indépendants du Patrimoine sous le numéro 2381

Statuts réglementés :

- Conseiller en Investissements Financiers, référencé sous le numéro A238100 par la Chambre des Indépendants du Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
- Démarchage bancaire et financier sous le numéro 2051462342VB
- Titulaire d'une attestation immobilière. La Société ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeurs.
- Courtier en assurance inscrit sur le Registre des Intermédiaires en Assurances (ORIAS) sous le numéro 07 005418. Positionné dans la catégorie « b » selon l'article L.520-1 II 1°, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation des établissements ci-après.

De par son affiliation à la Financière du Carrousel et de son adhésion à la Chambre des Indépendants du Patrimoine, notre Cabinet s'engage à :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de nos clients que de notre environnement professionnel

- Agir avec loyauté, compétence, diligence et indépendance au mieux des intérêts de nos clients
- Maintenir en permanence nos connaissances et nos compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire
- S'enquérir de la situation globale de notre client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par nos clients, ainsi que celles concernant les modalités de notre rémunération
- Respecter le secret professionnel
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus

Le cabinet est membre de la Chambre des indépendants du patrimoine



Partenaire du Groupement LA FINANCIERE DU CARROUSEL



Le responsable de la publication du site Web du Cabinet PR Conseils est Monsieur Philippe Renault, en qualité de Gérant.